

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE n°3

Année scolaire 2020-2021

Date du conseil d'école : le 21-06-2021

Présents		
Personnels Education Nationale M ALLANIC Mme COUET Mme GOURIOU Mme KERAVAL Mme MORLEC	Parents élus Mme LE BLOA Gwénola Mme ROBIC Gwénola Mme SIMONO Stéphanie	Mairie M l'adjoint chargé des affaires scolaires M LE GUENEC Mme FAUQUE responsable Jeunesse éducation DDEN : Mme DEDOURGE
Absents /Excusés : Inspecteur de l'Education Nationale : M LE PORS Enseignants : Mmes CHEVALLIER et TAVERNE Parents élus : Mmes HOREL Marina, LAYEMARD Jamila, LE BLOA Julia, LE MOËN Cécile, MICHEL Tiphaine		

ORDRE DU JOUR

- Approbation du PV du dernier Conseil d'école.
- Bilan de l'année scolaire 2020-2021.
- Présentation du futur Projet d'École 2021-2025.
- Sécurité.
- Travaux et investissements.
- Perspectives 2021-2022.
- Questions remontées par les représentants de parents.

Préambule :

Habituellement, le dernier conseil d'école de l'année se fait en commun entre l'école maternelle et l'école élémentaire. Cette année, afin d'éviter que trop de personnes soient réunies en même temps, il a été décidé entre les 2 directions que les conseils seraient séparés, celui de maternelle aura lieu demain mardi 22 Juin.

Néanmoins, afin d'assurer une continuité, les représentantes de parents de Grande section et la directrice de l'école maternelle ont été invitées à ce conseil.

Mme Buquen a eu un empêchement et nous demande d'excuser son absence.

1) Approuver le PV du CE du 29 Mars 2021 :

Le PV est approuvé à l'unanimité.

2) Bilan de l'année scolaire 2020-2021

Activités menées, prévues ou suspendues depuis le deuxième Conseil d'École :

Domaine culturel :

- **Dis-moi ton livre** : les élèves des 5 classes ont voté la semaine du 30 mai au 4 Juin, occasion pour eux de comprendre le fonctionnement d'un bureau de vote.

Résultats pour l'école :

- Sélection 2 (CP-CE1) : Oscar et Carrosse
- Sélection 3 (CE2-CM1) : Encore un orage (CE2), Là-bas (CM1)
- Sélection 4 (CM2) : Des bleus au cartable

Au niveau de la communauté de communes :

S2 : Oscar et Carrosse S3 : Les étoiles S4 : Des bleus au cartable

- **Rêves d'Océans :**

La classe de CP a accueilli une auteure/illustratrice : Héloïse Solt . Après un échange sur son métier, les élèves ont participé à un atelier au cours duquel ils ont pu dessiner et peindre le dragon faisant référence à un livre illustré par Héloïse Solt et étudié en classe.

La classe de CE1 a réalisé une affiche invitant à la fête ; le thème de Rêves d'Océans de cette année étant *Rêves de fêtes*, l'affiche est exposée à la médiathèque de Clohars.

- **Cinéma :**

Le cinéma Le Kerfany est intervenu dans les classes du CP au CM1 pour des activités de découverte du cinéma.

- L'allègement des restrictions sanitaires va permettre aux classes de CP et CE1 de se rendre au cinéma le Kerfany mercredi 23 Juin pour assister à la projection du film *Calamity*. Les entrées pour cette séance sont prises en charge par l'Amicale Laïque.
Comme chaque année, une participation forfaitaire de 1€ par séance, soit 4 € pour les 4 séances initialement prévues avait été demandée aux familles, ces séances n'ayant pas eu lieu, l'argent sera restitué aux familles.

Domaine sportif :

- **Piscine :** L'activité piscine qui avait été interrompue en raison des restrictions sanitaires n'a pas pu reprendre, un problème technique n'ayant pas permis la réouverture de l'Aquapaq de Quimperlé. Seulement 2 séances ont pu être réalisées cette année.
- **Voile :** L'activité initialement prévue pour les CM2 n'a pu se dérouler, la pratique du catamaran en équipage sans masque n'étant pas compatible avec les contraintes de distanciation.
Une représentante de parents ne comprend pas pourquoi, car des séances de voile ont eu lieu en TAP. Mme FAUQUE répond que le protocole relatif à la Jeunesse et aux sports ne relève pas des mêmes exigences.
M l'Inspecteur de L'Education Nationale s'est déplacé au centre de voile et a approuvé la décision de l'équipe enseignante de ne pas pratiquer cette activité d'enseignement cette année.
- **Surf:** Les CE2 ont pu profiter de 7 séances, la huitième aura lieu la semaine prochaine.
- **Kayak :** Les CM1 ont bénéficié de 8 séances de kayak (CKCQ).
- **Vélo :** Vigipirate puis DAE et kayak n'ont pas permis aux CM1 de faire la sortie envisagée. Elle sera reportée à l'année de CM2. Les CM2 se sont rendus une dernière fois sur l'AME en vélo. Merci au parent habilité toujours disponible pour nous accompagner et à Vincent Nicol qui a compensé le manque de 2ème accompagnateur.
- **DAE :** (Danse à l'École) depuis le 8 mars, toutes les classes participent à ce projet sur le thème des 4 éléments.

Le projet a été adapté à plusieurs reprises du fait de l'évolution des restrictions sanitaires : d'abord en extérieur, puis en intérieur.

Il n'y aura pas de représentation devant public afin d'éviter la concentration de trop de personnes. Par contre, chaque classe présentera aux autres classes sa chorégraphie le 1^{er} Juillet. Cette représentation sera filmée par une personne du service communication de la Mairie et la vidéo sera mise à disposition des familles courant Juillet.

Domaine de la citoyenneté :

AME : Aire Marine Educative

Les CM2 ont continué leur projet. Ils présenteront le mardi 29 juin à la municipalité le résultat de leur travail (affiche) lors d'un Conseil Élargi des Enfants pour la Mer.

Les CM1 ont participé à une matinée de découverte du milieu avec Natur'Au fil afin de préparer leur engagement dans l'AME pour l'année prochaine.

Merci à tous les acteurs de ces projets : Mairie, Communauté de communes, Amicale laïque, parents accompagnateurs, intervenants extérieurs, sans oublier les élèves et bien sûr les enseignants à l'origine de toutes ces activités d'enseignement qui nécessitent beaucoup de préparation en amont.

3) Présentation du futur Projet d'École 2021-2025 :

Le Projet d'École a été élaboré lors de conseils des maîtres à partir d'une réflexion collective prenant appui sur le Projet Académique.

Enjeu collectif pour l'école :

Une école ouverte sur son environnement dans laquelle les élèves apprennent à se questionner, à s'investir pour en devenir des citoyens responsables.

Les parcours concernés sont : l'éducation au développement durable, le parcours citoyen et le domaine des territoires et cultures.

Les domaines du socle commun concernés en priorité sont :

Les langages pour penser et communiquer, la formation de la personne et du citoyen, les représentations du monde et l'activité humaine.

2 objectifs pédagogiques principaux sont retenus :

- Développer l'esprit critique des élèves pour qu'ils s'engagent dans des actions réfléchies.

- Engager les élèves à communiquer pour échanger et transmettre.

La mise en œuvre de chaque objectif s'appuiera sur différentes actions.

Parmi celles-ci :

Actions concernant plutôt l'objectif n° 1 :

- Observation de sites emblématiques du territoire de proximité, chaque niveau de classe privilégiant un site : l'école, le bourg, la commune, le littoral ... avec comme critères la qualité et la pertinence des observations conduites et des traces produites sur le site.

- Analyses (comparaison présent-passé ...) et réflexions (impact environnemental et humain ...) par utilisation de documentaires et intervention de personnes ressources. Analyses s'appuyant sur une confrontation et une argumentation lors de l'exploitation en classe.

- Appropriation : usage réfléchi et responsable de l'environnement.

Ex. : Aménagement et partage de la cour, déplacements dans l'environnement (piéton, cycliste), activités nautiques, Aire Marine Éducative. Un des critères étant de modifier les attitudes ou habitudes inappropriées et de consolider les comportements adaptés.

L'école a reçu récemment des livrets du *Chemin des peintres*, ce qui tombe fort à propos : ils pourront en effet être utilisés dans le cadre du projet d'école.

Mme FAUQUE indique que les livrets reçus ne seront bientôt plus d'actualité car un nouveau livret verra le jour après l'été.

Actions concernant plutôt l'objectif n° 2 :

- Rendre compte en réalisant des exposés sous différentes formes adaptées aux classes d'âge et au public visé, en organisant des temps de rencontre interclasse, en utilisant le site internet, la médiathèque ... avec un souci de lisibilité des travaux présentés et de susciter de l'intérêt auprès des publics visés.

- Agir sur le bien vivre ensemble à l'école en ayant recours aux messages clairs, aux médiateurs sur la cour, aux conseils d'élèves ... afin, là encore, de modifier les attitudes ou habitudes inappropriées, de consolider les comportements adaptés, d'aller vers une gestion en autonomie des conflits mineurs.

Ce Projet d'École est soumis à l'approbation des membres du Conseil d'École.

Le Projet d'École est approuvé à l'unanimité.

Une représentante de parents relève qu'il y a un problème au niveau des déchets à la plage de Bellangenêt malgré une affiche en place, elle se demande si une affiche de sensibilisation réalisée par les élèves aurait un impact plus important. Mme KERAVAL répond que dans le cadre de l'AME les élèves élaborent une telle affiche.

Une représentante de parents demande ce qu'il en est d'un projet de poulailler à l'école, évoqué il y a quelques années. M LE GUENNEC répond

qu'il n'y a plus de porteur de ce projet ni du projet potager, l'un des problèmes du poulailler est : que fait-on des poules pendant les vacances ?

4) Sécurité /santé :

- Exercices d'évacuation incendie : le 3ème exercice va avoir lieu d'ici la fin de l'année.

Seule la personne qui déclenchera l'alerte (Mme Buquen, directrice de maternelle) sera au courant de la date et de l'heure.

Santé :

Depuis le début de l'année scolaire, l'école est soumise au respect de règles de conduite évolutives en rapport avec la COVID 19.

Un allègement du protocole depuis jeudi 17 Juin est intervenu : le port du masque n'est plus obligatoire sur la cour de récréation.

5) Travaux, aménagements et investissements importants :

- Projet de réaménagement de la cour avec l'intervention de l'architecte et du paysagiste du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) :

La première phase de travaux débutée pendant les vacances de Février a été complétée par le marquage au sol fait pendant les vacances de printemps.

- Il est demandé par l'équipe enseignante de modifier la sonnerie actuelle qui est très désagréable pour les oreilles.

6) Perspectives 2021-2022 :

Au niveau de la direction, il y aura un changement : Mme Ficamos étant nommée définitivement sur un poste de conseillère pédagogique, une nouvelle personne est nommée sur le poste de direction, il s'agit de Mme Viganne, actuellement directrice de l'école élémentaire de Scaër.

Concernant les effectifs prévus à ce jour (modifications possibles durant l'été) :

CP : 14

CE1 : 18

CE2 : 25

CM1 : 26

CM2 : 26 Soit un total de 109 élèves, il y a actuellement 108 élèves.

La répartition des élèves n'est pas encore définie.

Une représentante de parents demande s'il pourrait y avoir des doubles niveaux, y compris des doubles niveaux avec des niveaux ne se suivant pas, la réponse est que c'est possible, c'est le premier Conseil des Maîtres de l'année scolaire qui fixera la répartition.

Vu les faibles effectifs en cycle 2 et en cycle 1, ne faudrait-il pas revoir la carte scolaire et/ou les dérogations pour équilibrer la répartition des élèves entre les 2 écoles publiques de la commune ?

Les représentants de la Mairie répondent que toutes les demandes de dérogation sont déjà acceptées et que c'est surtout au niveau du Pouldu (donc proche de l'école de Saint Maudet) qu'on assiste à une hausse démographique. Les lotissements du bourg n'ont pas encore amené beaucoup d'enfants.

7) Questions remontées par les représentants de parents :

Aucune question n'a été communiquée.

M LE GUENNEC en profite pour informer les membres du Conseil d'École qu'un cabinet d'étude a été sollicité pour faire un diagnostic sur ce qui existe dans les domaines sportifs et culturels afin de mettre en place une politique jeunesse. Les classes d'âges concernées sont les 0-10 ans, 10-15 ans et 15-25 ans. L'idée étant d'entamer une réflexion avec les familles et les jeunes pour construire en fonction des besoins. Le bulletin municipal se fait le relais des informations concernant ce projet.

Le président du Conseil d'école

M ALLANIC



La secrétaire de séance

Mme COUET



